L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux No 73, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS
MARDI, 8 MAI 1883.

SPECTACLES BALS, &c

FARANTA'S

Pavillon Summer Theatre,

Coin des rues Bourbon et Orléans.

New Faces! All Stars! Latest Novelties.

Engagement extraordinaire.

FRANK LE ROY,

Dans ses spécialités de rôles de femme.

La parfaite Vocaliste,

MLLE OLIA REXFORD.

Tous les anciens Favoris sont retenus.

Admission générale .... 20 Cents

Représentations tous les soirs à 8 heures.

Matinées le Mercredi, le Samedi et le Dimanche.

Aux Matinées de 10 cents on a une place quelconque au Pavillon.

6 mai—

GRAND VOLKSFEST

Pour le bénéfice de

L'Asile des Orphelins Protestants Allemands,

Aux Fair Grounds,

Dimanche et Lundi, 13 et 13 Mai.

Courses le Lundi, 14 Mai:

PREMIÈRE COURSE—Trot en harnais, un mille, deux sur trois, libre pour tous, sans égard au poids. Trois ou plus pour faire une course. Entrée, dix pour cent. Première, 100; seconde, heure d'entrée.

SECONDE COURSE—Pas au harnais, un mille, deux sur trois, libre pour tous, sans égard au poids. Première, $80; seconde, $20 et la heure d'entrée. Entrée, cinq pour cent. Trois ou plus pour faire une course.

Les entrées devront être faites le ou avant Samedi, 12 mai, à 7 P. M., au Crescent Hall.

Les Pools seront vendus au Crescent Hall, SAMEDI, 12 mai 1883, à 7:30 P. M.

6 mai—à la date

JUGES.

R W Simmons, Esq. A Summers, Esq.
Henry Bonnabel, Esq. Geo W Leonard, Esq.

MARQUEURS.

Geo W Nott, Esq. J J Schmidt, Esq.

JUGES DE LA DISTANCE.

Hon Tom Duffy, Bernard Klein, Esq.

Les courses devant avoir lieu sous les auspices de J A Walker, Esq, et John Hawkins, Esq.

Les courses commenceront LUNDI, 14 mai, à 4 p. m. précises.

De la part du Comité du Volksfest:
H HEIDENHAIN, J A MUIR,
R H BENNERS.

COMITE DE RECEPTION.

W B SCHMIDT, Esq. Chairman;

C Mehle,	Jno H Rareshide,
W H Hyatt,	Page Baker,
J D Scott,	John I Adams,
Jno Henderson,	Jos Dona dee,
Wm Mehle,	Fred Wintz,
J J McGinnis,	Hon Bart Steinbach,
Jno Thorn,	John Devenshire,
Dr Sam'l Logan,	Dr Belden,
Dr A W Smythe,	Geo Sedger,
Col E A Merritt,	Col Frank Roder,
Geo McMillan,	Hon E A Burke,
W L Loverich,	Col W K Spearing,
Geo Drew,	Hon W B Merchant,
Hon W Lamb,	Gen Jno A Stevenson.

Admission 50 cents. Enfants au dessous de 12 ans gratis. 6 mai—8 13 14

FAIR GROUNDS DE LA Nlle-Orléans.

CAMPEMENT DE LA

Louisiana State National Guard.

Par ordre de Son Excellence S. D. McENERY, MAJOR-GENERAL JOHN GLYNN, Jr. Commandant la Première Division Militaire L. S. N. G.

Grand Tournoi Militaire des DIFFERENTS ETATS

—ET—

TIR A LA CARABINE POUR COMPAGNIES MILITAIRES DE L'ETAT.

15, 16, 17, 18 et 19 MAI 1883.

Sous les auspices et la direction de la

Louisiana State National Guard,

Le Camp sera établi MARDI, 15 Mai, date de la première série de

TIRS A LA CARABINE, ORGANISÉS COMME SUIT:

LUTTES INDIVIDUELLES.—200, 500 et 1,000 yardes respectivement; tir à 200 yardes, cinq balles; tir à 500 yardes, cinq balles; tir à 1,000 yardes, cinq balles.

Mercredi, 16 du courant, seconde Série

LUTTE PAR COMPAGNIES.—Quatre hommes; distances, 200 et 500 yardes; cinq balles pour chaque distance.

TROPHÉE D'ÉTAT.—Huit hommes; distances, 200 et 500 yardes; cinq balles par homme pour chaque distance.

Le tournoi sera soumis aux règlements de la National Rifle Association of America.

Les PRIX offerts sont d'une grande beauté et artistement exécutés. On en donnera la description quand le moment sera venu, avec tous les détails du tournoi.

JEUDI, VENDREDI ET SAMEDI, 17, 18 et 19 du courant.

Grandes Manœuvres Militaires par des Compagnies de différents Etats.

Les juges seront choisis dans le corps des officiers de l'armée des Etats-Unis. Avis sera donné en temps voulu des différentes manœuvres à exécuter et des compagnies qui lutteront.

Distribution de Prix:

INFANTERIE.—Premier prix, $1,500; Second prix, $1,000; Troisième prix, $500.

ARTILLERIE.—Premier prix, $500; second prix, $300; troisième prix, $100.

Les plus grands efforts seront faits pour que l'installation du Camp, les manœuvres militaires entre les compagnies des différents Etats et le Tir à la Carabine, soient ce qui ait jamais été exécuté de plus parfait dans le Sud.

Admission au "Grand Stand"... $1.00
Admission au Champ 50

Il sera publié des détails complets sur ce grand tournoi militaire du Sud dans des circulaires et des annonces qui paraîtront prochainement.

25 avril—1 m.

Abel Dreyfous

—ET—

Félix J. Dreyfous,

NOTAIRES, ont transféré leur étude, Passage de la Bourse, 21. 28 avril—1 m, D J

Dr M. FOURQUETTE,

Médecin Chirurgien et Accoucheur de la Faculté de Médecine de Paris.

Résidence et office, 250 rue Royale, Entre St. Philippe et Ursulines.

Consultations de 8 heures à 10 heures du matin et 2 heures et 4 heures l'après-midi.

10mars—3m—Dim. Mar Jeu.

New City Court Saloon,

90 Passage de la Bourse, entre Conti et Bienville.

CE Salon est ouvert depuis le LUNDI, 23 avril, avec un nouveau stock de liqueurs et de cigares de premier choix. De la bière Bock glacée et un bon lunch seront également servis tous les jours. Venez tous sans exception.

LOUIS J. RIPPERT, Propriétaire.

24 avril—1 m. D. J.

Déballage de Printemps.

B. & W. CRONER

font part au public de l'ouverture LUNDI, d'un assortiment choisi de

Marchandises de Printemps,

consistant en draps Religieuse, Buntings, Satteens, Linons, Batiste, etc. Aussi, un choix de

Costumes Brodés,

en Satteens, draps religieuse, Chambrays, etc. Dentelles, Broderies, Ruches, Fichus, Echarpes, Voiles.

Un assortiment de

PARASOLS,

à moitié des prix habituels

TAPIS, NATTES,

Rideaux Dentelle, Stores de Fenêtres, Articles de Ménage. Récemment, nous avons reçu un assortiment complet de tous ces articles.

N.B.—Des échantillons seront envoyés sur demande.

B. & W. CRONER,
11 mars—1m 161 rue du Canal.

LEON QUEYROUZE,

"GROCER" EN GROS,

—Importateur de—

VINS ET DE LIQUEURS

—Et marchand de—

Produits des Campagnes et de l'Ouest,

97 RUE DECATUR,

11 mars—1m Nlle-Orléans.

LAURENT LACASSAGNE,

Marchand-Commissionnaire,

97 RUE DECATUR,

Bureau au Premier.

Avances libérales sur consignations de coton, sucre, mélasse, riz, etc.

20 mars—1m

Spectacles, Bals, &c

WEST-END

SAISON DE 1883,

Commençant---Mai, 1883.

Concerts du soir, par la

Musique de West End,

Sous la direction de l'éminent artiste louisianais,

Prof. G. D'AQUIN.

Engagement spécial du célèbre Cornettiste,

Signor A. LIBERATI,

Commençant le 15 mai et devant durer DEUX SEMAINES.

Trains de West-End, Heures de départ

Les trains du City Railroad partiront comme suit:

TOUS LES JOURS.

DE LA VILLE.		LE WEST-END.	
7	a. m.	8	a. m.
8	a. m.	9	a. m.
9	a. m.	10	a. m.
10	a. m.	11	a. m.
11	a. m.	12	m.
12	m.	1	p. m.
1	p. m.	2	p. m.
2	p. m.	3.15	p. m.
3	p. m.	3.45	p. m.

et ensuite toutes les vingt minutes jusqu'à

10	p. m. et 11		p. m.

LES DIMANCHES.

Le premier train partira à 6 heures et demie du matin, et ensuite, comme ci-dessus toutes les heures jusqu'à 2 heures de l'après-midi; puis, tous les quarts d'heure jusqu'à dix heures un quart du soir.

On peut se procurer des trains extras à quelque moment que ce soit, en s'adressant au bureau de la Compagnie, No 102 rue du Canal.

Billets de famille et commutation réduits à prix réduits.

F. WINTZ,
6 mai— Surintendant.

Fort Espagnol,

Saison de 1883

A partir du 1er mai, les trains partiront comme suit:

De la ville à 6:30 et 8 a. m. et ensuite toutes les heures jusqu'à 3 p. m., et alors toutes les 30 minutes. Le dernier train partira du Fort Espagnol à 10 heures 15 minutes p. m.

Le Dimanche—

De la ville à 6—7—8—9—10 A. M., puis toutes les demi heures jusqu'à 2 P. M., et ensuite toutes les 20 minutes. Le dernier train partira du Fort Espagnol à 11 heures P. M.

L'Orchestre, sous la conduite du Prof. Wm. Borchert, commencera ses concerts quotidiens avec un personnel complet de vingt-cinq (25) artistes de premier ordre, le DIMANCHE, 6 mai à 5 P. M. et jouera toutes les après-midi.

W. S. SAITER,
5 mai— Locataire et directeur général.

Le MAGASIN de GRUNEWALD

Est le meilleur et celui où l'on vend à meilleur marché

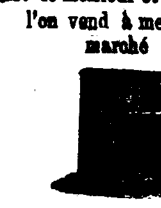

DANS LE SUD.
45 PIANOS PLEYEL

—DES—

DERNIERS MODÈLES

—ET AVEC DE—

Nouvelles Améliorations VIENNENT D'ÊTRE REÇUS.

Les meilleurs pianos américains comme durée, ceux qui résistent le mieux au climat et qui donnent le plus de satisfaction sont les

STEINWAY,
Knabe, Behr, frères, SOHMER, Fisher et Pease.

Toute espèce d'instruments de musique, en gros et en détail, à des prix qui défient la concurrence.

Musique, livres de musique, vendus à tout le monde à escompte.

Venez voir vous-même ou écrivez à

L. GRUNEWALD,

Le plus grand magasin de Musique du Sud.

SALLE GRUNEWALD,
Et 127 rue du Canal.
NOUVELLE-ORLEANS, Lne.,
Ou 50 rue Maine.
HOUSTON, TEXAS.

5 mai—

Soumissions cachetées.

Nouvelle-Orléans, 27 avril 1883.

DES soumissions cachetées seront reçues par le soussigné jusqu'au MARDI, 15 mai 1883, à midi, pour l'obtention du contrat d'entourer le "Upper City Park" d'une barrière en fil de fer à barbes. Les soumissionnaires sont requis d'envoyer, en même temps que leurs soumissions une section de barrière de 10 pieds comme modèle.

Les spécifications du contrat devront être comme suit: poteaux, 4x6 pouces, 8 pieds de long, pin jaune créosoté, 3 pieds en terre laissant 5 pieds de barrière; les poteaux seront à une distance de 10 pieds les uns des autres, avec cinq rangées de ce fil dit "galvanized licensed barb wire" parfaitement tendu et reposant sur des crampons de fer galvanisés. La barrière devra avoir huit scies et mesurera 19,000 pieds courants; quatre portes de 10 pieds chacune. Le parc sera sous le contrôle de la commission exécutive. Le travail en entier devra être de premier ordre et sera soumis à l'approbation de la commission. Le commissionnaire accepté fournira la caution que la commission exigera, une somme de $10,00 pour l'achèvement du travail, selon les spécifications, le 1er juill t 1883.

Le modèle requis, auquel il est fait allusion, sera déposé à l'Hôtel de Ville. La commission se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions.

B. T. WALSHE,
28 avril—10t Rapporteur de la Commission.

A. CAPITON,

TAILLEUR-FASHIONABLE,

3....Rue Carondelet, près Canal....3

VETEMENTS de noces et de soirées, une spécialité. Mes étoffes de Printemps et d'Eté viennent d'être reçues. Venez examiner mon nouvel assortiment. Prix modérés. Vêtements pour bureaux faits sur commande à $20 et au-dessus de ce prix.

10 av—3mDMarJ

ELKIN & CIE.,

100....RUE DU CANAL....100

Offrent leur vaste fonds de

Tapis de Velours et de Bruxelles, dits "Body Brussels" et "Tapestry Brussels" et des

TAPIS

Trois plis "Ingrain"

A des prix très réduits.

La maison reçoit continuellement de fraîches importations de

NATTES DE CHINE, de diverses qualités.

NATTES DE CHINE, sans couture.

TOILES CIRÉES.

STORES DE FENÊTRES.

RIDEAUX DE DENTELLE, Etc.

Slaml—dim.mar.jeu.

BUREAU DE PRETS.

OTTO SCHWANER,

17....RUE MARONNE....17

ENTRE CANAL ET COMMUNE,

Près de la SALLE GRUNEWALD.

ANT. CARRIÈRE,
B. CARRIÈRE, CHAS. J. CARRIÈRE

A. Carrière & Sons

Négociants-Commissionnaires,

No 100 rue Gravier.

Avances libérales sur consignations à nos amis Liverpool, le Havre et Bordeaux.

Librairie Française,

H. BILLARD.

59 rue Chartres, coin Bienville

Œuvres de Louis Jacolliot.

La Bible dans l'Inde—Vie de Jésus Christna, 1 vol.	$2 25
Christna et le Christ—Lingam—Nara—Spiritisme Sanscrit, &c.	2 25
Fétichisme—Polythéisme—Monothéisme 1 vol.	2 25
Les fils de Dieu, 1 vol.	2 25
La Genèse de l'humanité, 1 vol.	2 25
Histoire des Vierges, 1 vol.	2 25
Législateurs religieux—Manou—Moïse—Mahomet, 1 vol.	2 25
Les Traditions Indo Asiatiques, 1 vol.	2 25
Les Traditions Indo Européennes et Africaines, 1 vol.	2 25
La Femme dans l'Inde, 1 vol.	2 25
Rois, Prêtres et Castes, 1 vol.	2 25
Le Paria dans l'Humanité, 1 vol.	2 25
La Mythologie de Manou, 1 vol.	2 25

Œuvres de Camille Flammarion.

Belles gravures, format gd in 8°, avec gravures

ASTRONOMIE POPULAIRE—Description générale du ciel 360 figures, planches, cartes &c. 1 vol. $6

LES ETOILES et les curiosités du firmament, description complète du ciel visible à l'œil nu, &c. &c. $6 50.

Œuvres illustrées de Jules Verne.

Format grand in 8°, reliure riche, gravures sur bois par les premiers artistes. Edition de luxe

Les Grands Navigateurs du XVIIIe siècle	$4 00
La Maison à Vapeur—Voyage dans l'Inde Septentrionale	4 00
Vingt Mille Lieues sous les Mers (couronné par l'Académie française)	4 00
L'Ile Mystérieuse (couronné par l'Académie française)	4
Hector Servadac—Voyages et aventures à travers le monde solaire	4 00
Le Capitaine de 15 ans	4 00
La Jangada—800 lieues sur l'Amazone	4 00
Les Tribulations d'un Chinois en Chine	3 00
L'Ecole des Robinsons	3 00
Autour de la Lune	3 00

La Librairie Française reçoit les souscriptions pour l'Annuaire du Commerce Didot Bottin de Paris, "Almanach des 500 000 adresses." L'Edition 1883 peut servir de complet "Business Directory de New York". Les maisons de commerce désirant souscrire sont invitées à le faire sans délai, l'ouvrage devant paraître sous peu de temps.

Livres d'Ecoles Français et Anglais Vente en gros et détail.

Papeterie fine et ordinaire, Encre, Ardoises, Crayons, Plumes.

Fournitures de Bureaux.

Articles et Modèles de Dessin.

Pose et fourniture de Papiers Peints.

Reliures en tous genres.

Prix extraordinairement réduits

10mars—

VINCENT

MICAS & CIE.,

29 RUE DU CAMP

Et 116 RUE DE LA COMMUNE,

Seuls Agents pour la vente des

EAUX-DE-VIE DE SAZERAC.

Seuls propriétaires de l'Amer-Aromatique américain de

PEYCHAUD.

Agents pour la vente des Champagnes

Duc de Montebello

—ET—

Imperial Cook;

Importateurs en général de

VINS FINS ET DE LIQUEURS.

Il est fait une spécialité de la vente de ces articles aux familles dont le patronage est respectueusement sollicité. Vins et liqueurs vendus à la bouteille, au gallon et au baril, et livrés à domicile dans les limites de la ville sans frais additionnels.

AMER-AROMATIQUE DE PEYCHAUD

Diplôme d'honneur accordé à la Grande Exposition d'Altona, Allemagne, 1869.

CET AMER,

provenant de tout ce qu'il y a de mieux en ingrédients sucrés et aromatiques dont la saveur et l'arôme ne peuvent être surpassés, a été spécialement combiné pour faire naître l'appétit, fortifier les fonctions de l'estomac, et empêcher ainsi la Dyspepsie. Il se prend par les grandes personnes, par cuillerées à bouche, de 1 à 3, avant les repas dans un peu d'eau et de sucre, ou bien, si on le préfère dans un peu de Sherry, de Madère, ou de Cognac. Par les enfants, par cuillerée à café, de 1 à 3, selon l'âge. Mêlé avec un peu d'Avisette et d'eau, il fait une boisson stomachique des plus agréables.

CERTIFICAT.

Nous soussignés, Docteurs Médecins, avons examiné l'Amer pour familles et autres de A. A. Peychaud, si avantageusement connu du public comme un des meilleurs Pharmaciens de la Nouvelle Orléans, et certifions que cet Amer ne contient rien de nuisible, qu'au contraire il est en général utile au maintien de la santé, et en beaucoup de cas peut contribuer à la rétablir.

Nouvelle Orléans, 7 novembre 1870.

Dr F. B. Gandié, 183 rue Dumaine,	
E. L. Tissoy, M. D.	C. Delery, D. M. P.
E. Harrison,	Crossville, D. M. P.
Don C. Holliday, M. D.,	36 rue St-Charles.
Dr Faget,	Aloés Chastant, M. D.
O. Hazard, D. M. P.	Thos Layton, D. M. P.

N. B.—Comme il se vend un Amer ressemblant à l'Amer Peychaud, pour éviter toute méprise, le public devra s'assurer si les étiquettes sur les bouteilles portent le nom du rapriéaaté.

6 déc—6m—mar jeu dim

Proclamation de la Quarantaine lancée par Samuel Douglas McEnery, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

DEPARTEMENT DE L'EXECUTIF, }
ETAT DE LA LOUISIANE. }

ATTENDU que le 8me jour du mois de mars 1883, le Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane a prié le Gouverneur de l'Etat de lancer sa proclamation annuelle de la quarantaine et a bien voulu aviser aux prescriptions de cette quarantaine;

DONC, conformément à la loi et sur la recommandation du dit Bureau de Santé, je lance la proclamation établissant à partir du 1er jour du mois de mai 1883, la quarantaine dont voici les ordonnances;

Tous les navires ainsi que leurs équipages, leurs passagers et leurs cargaisons arrivant aux différentes stations de quarantaine de l'Etat, des ports mexicains: Matamoros, Tampico, Tuxpan, Vera Cruz et Minatitlan; des ports de l'île de Cuba, de Haïti ou Saint-Domingue, de Porto-Rico et de la Jamaïque; des ports brésiliens: Rio de Janeiro, Bahia et Pernambuco, seront détenus dix jours pleins; et les navires et les personnes subiront un nettoyage et une désinfection.

Tous les navires arrivant des Indes occidentales, des ports aux environs de l'isthme de Panama et des côtes de l'Amérique méridionale jusqu'au sud du Brésil seront soumis à telles inspection, désinfection et détention que détermineront le Bureau de Santé; dans les ports précités sont compris spécialement ceux des îles Barbades, de St-Thomas, de la Martinique, de la Guadeloupe, de Trinidad, de Colon, Carthagène, Savanilla Baranquilla, La Guayra, Georgetown, Cayenne, et Paramaribo.

Les officiers aux différentes stations de quarantaine sont chargés de mettre rigoureusement en vigueur les prescriptions de cette proclamation; et le Bureau de Santé est requis d'intenter des poursuites judiciaires contre tout violateur de cette proclamation ou des lois de l'Etat relatives à la quarantaine.

Fait sous ma signature et avec le sceau de l'Etat de la Louisiane, en la ville de Baton Rouge, ce 6ème jour du mois d'avril 1883.

(Signé) S. D. McENERY.

Par le Gouverneur:
OSCAR ARROYO,
Sous-Secrétaire d'Etat.

6 av—3 1m—MaD

L'ASSORTIMENT

—DE—

VETEMENTS
DE PRINTEMPS

—POUR—

Hommes, jeunes gens et enfants

que nous confectionnons et présentons jeunes, est maintenant

COMPLET,

et nous invitons cordialement nos CLIENTS et le PUBLIC en général à venir

L'examiner de bonne heure,

afin de permettre aux personnes qui n'ont pas grand temps de bien examiner notre VASTE FONDS DE MARCHANDISES, avant de faire ailleurs leurs achats.

Nous avons publié un

CATALOGUE DE MODES,

que nous distribuons dans nos Salles de Vente, 81 à 85 rue du Canal, de 8 heures du matin à 6 heures du soir.

LEON GODCHAUX,

Marchand de vêtements et d'articles de toilette,

81, 83 et 85 rue du Canal,

1er avril—

COMPAGNIE D'ASSURANCES

"HOME" de la Nlle-ORLEANS,

72 RUE DU CAMP.

EN DEHORS DU "RING".

MAIS POSSÉDANT D'AMPLES FACILITÉS POUR RÉASSURER DANS DES COMPAGNIES ÉTRANGÈRES ET DE L'EST.

EN MESURE DE DONNER DES ASSURANCES EN PLEIN SUR LES PRESSES-À-COTON, LES SUCRERIES ET TOUS GENRES DE RISQUES DE COMMERCE.

PERTES AJUSTÉES AVEC ÉQUITÉ ET PROMPTITUDE, ET PAYÉES SANS ESCOMPTES.

24avril—1m

Le meilleur endroit de la ville où LA

SEMENCE DE RIZ,

de choix se vend à bas prix, est chez ERNEST & Cie.,
Au coin des rues Magazine et Julia.

19 janv—6m

Avis aux Planteurs Sucriers.

NOTRE énorme Towboat (bateau-remorqueur) JOS B. WILLIAMS sera ici, sous peu, remorquant une très forte quantité de Charbon Pittsburgh de la meilleure qualité. Les planteurs de la côte et du Bayou Lafourche trouveront de leur intérêt de s'adresser à nous qui offrons des avantages spéciaux.

DESFORGES, MONTAGNET & Cie.,
34 rue Carondelet

7mars—au 6 août

Placement de Fonds BONS

Du St. Charles Street Railroad,

A VENDRE PAR LA

New Orleans National Bank

54 rue du Camp.

24fév—3m

Bons des Etats-Unis

Achetés et vendus par la

Banque Nationale de la Nlle-Orléans,

54 RUE DU CAMP.

13fév—3m

Briques et Bois de Construction.

Le soussigné propriétaire de la

BRIQUETERIE DELACHAISE

ET DU

Moulin à Scie, Riverside,

Est prêt à faire des contrats pour la livraison de Briques et de Bois de Construction

En quantité au gré des acheteurs.

Il sera fait des prix pour la livraison le long du fleuve Mississippi.

S'adresser à

J. A. BLAFFER,

Bureau, 57 rue St. Charles,

Drawer 14, Mechanic's Dealers & Lumbermens Exchange.

14 av—1m

P. BOISSONNEAU,

MARCHAND-TAILLEUR.

137 - - Rue du Canal - - 137

AU PREMIER,

ENTRE LES RUES ROYALE ET BOURBON.

A l'honneur d'informer sa clientèle et le public en général qu'il vient de déballer un assortiment de marchandises de printemps et d'été, provenant des premières fabriques de France et d'Angleterre.

Ces articles ont été choisis avec le soin le plus minutieux; ils sont ce qu'il y a de plus nouveau et se recommandent par la qualité, la variété et le bon goût.

M. Boissonneau prie ses clients de vouloir bien l'honorer d'une visite et examiner toutes ces étoffes, dont le détail serait trop long.

M. Boissonneau n'emploie dans ses ateliers que des ouvriers de première classe, et il appelle aussi l'attention sur ses prix très modérés.

8avril—au 23 oct

BASILE BARES,

No 84 - - Rue Royale - - No 84

Entre St.-Louis et Conti.

Grand arrivage de Feutre de toute épaisseur

Et articles pour la réparation des Pianos et Orgues.

Par steamer DUPUY DE LOME, du Havre.

N'attendez pas, si vous avez un vieux Piano chez vous, mais envoyez-le à BASILE, qui en fera un piano neuf à un prix très raisonnable. Accords et réparations pleinement garantis.

J'offre le plus haut prix du marché aux personnes de la ville et de la campagne qui désirent disposer de leurs Pianos.

Déposez en sûreté vos valeurs

—DANS LA—

Voute de la Compagnie D'Assurances GERMANIA,

51 RUE DU CAMP,

Où elles seront à l'abri des voleurs et de l'incendie, à des prix très modiques pour les dépôts.

Les négociants trouveront cette voûte la plus sûre pour y déposer leurs boîtes de banque.

Le gardien W. C. RAYMOND, donnera toutes les informations voulues et des circulaires relativement à la voûte.

Heures d'ouverture de la voûte de 9 A. M. à 4 P. M.

H. ZUBERBIER, Président.

E. MARIE, Secrétaire. 20avril—1m DMarJ

Le Stock le plus vaste, au Sud, de voitures.

Fred. N. THAYER.

169 rue Gravier, vis-à-vis l'Hôtel St Charles, et 18 rue de l'Union.

(Entr. pôts, rue Gravier, 217)

Dépôt du Cruse & Breed Manufacturing Company.

Corbillards et Articles à l'usage des Entrepreneurs de Pompes Funèbres, Buggies, Voitures, Harnais. Voitures d'enfants, Vélocipèdes, Bicycles, etc.

18 mars—3—1 an Dim. Mar. Jeu.

CONSULAT DE FRANCE

—A—

LA NOUVELLE-ORLEANS

BUREAUX 92 RUE ROYALE.

Ouverts de 11 h. du matin à 3 h. P. M.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

Abadie, Cécile Barbé	Lauréal, David
Barrère, Joseph	Laguens, Bernard
Basque, Pierre	Laporte, Dr Henri
Blanc Vve, née Claire	Lapèze, Jean
Gentie	Lamoure, Jean Gabriel
Castaing, F O	Levy, Pierre
Clavelle, Jean, Marie,	Le Maréchal, Charles
Louis	Macry, François
Cabanes, Bernard	Marvin, Louis
Combère ou Canbert	Miedzinski, Paulin
Dagger, Jean Baptiste	Morin, Charles Gabriel
Dagger, Jean Thiebaut	Mourzet, Louis dit Mesme
Delort Odolfé famille	Mothe, Guillaume
Dubois, Louis Michel	Néel, famille
Duhalde, Michel dit	Pernet
Léonard	Pelliot, Jean Pierre
Dufau, De Vve	Prévôt, Pierre Nicolas
Dufour, Jean Marie	Renaud, Hippolyte Jean
Dujardin, E	Renard, Emile Michel
Dumas, E	Riks, William Félix
Dégrés, Vve	De Terry, Bernard
Faure, Jean Marie Isidore	Sabathier, Joseph Alphonse
Bastenet, Eugène	Sahuque, Paul Eugène
Desmouret, Marie	Thevenin, De Vve
Duvillier, E L	Thuret, Charles Louis
Fruhinsholtz, Ferdinand	Tuloupe, Emile Joseph
Fustec, Baptiste	Tuloupe, Louis Baptiste
Galais, Barthélemy Hippolyte	Tramel, Léon, Albert, Auguste
Guichard, Edouard	Verret, Ls
Hoegle, Jean	Vignaux, Jean
Justrabo, Prosper	Villemaid, Louis
Lasbleiz, Isidore	Villé, Eugène

Le Gérant du Consulat de France,
FRANCIS NAVONE.

La Nlle-Orléans, le 1er mai 1883.

Les derniers genres et les plus grandes nouveautés

—EN—

NATTES

DE CHINE.

A. Brousseau's Son.

17....RUE DE CHARTRES....

TAPIS

Le plus grand stock au Sud.

Prix qui conviendront à tout le monde

1janv—1an

Prenez Avis!

Que cette loterie est la seule qui d'un Etat ait été votée et endossée par son peuple.

GRANDE CHANCE

—POUR—

UNE FORTUNE!

LA LOTERIE

DE L'ETAT

DE LA LOUISIANE

DONNERA

A LA

Nouvelle-Orléans, Lne.,

—LE—

MARDI, 12 JUIN 1883,

Un Concert-Promenade

Durant lequel il sera fait un

TIRAGE EXTRAORDINAIRE,

CLASSE F,

Sous la surveillance immédiate et la direction du

GEN. G. T. BEAUREGARD,

DE LA LOUISIANE, ET DU

GEN. JUBAL A. EARLY,

DE LA VIRGINIE.

PAS DE REDUCTION!

Pas d'ajournement!

PLUS D'UN DEMI-MILLION

de Piastres distribué.

TOUS LES LOTS GAGNANTS PAYÉS EN PLEIN.

UN GROS LOT DE......	$150,000
UN GROS LOT DE......	50,000
UN GROS LOT DE......	20,000

2,279 Lots, montant en tout à

$522,500.

Le tirage commencera positivement

A ONZE HEURES A. M.,

MARDI, 12 JUIN 1883,

VOYEZ LE PLAN.

PLAN EXTRAORDINAIRE,

100,000 Billets à $10 le Billet.

LISTE DES LOTS:

1 Gros lot de	$150,000	$150,000
1 ... de	50,000	50,000
1 Lot de	20,000	20,000
2 Lots de	10,000	20,000
4 Lots de	5,000	20,000
20 Lots de	1,000	20,000
50 Lots de	500	25,000
100 Lots de	300	30,000
200 Lots de	200	40,000
600 Lots de	100	60,000
1000 Lots de	10	100,000

PRIX D'APPROXIMATIONS

100 Lots d'approximation de $200 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $150,000 soit	20,000
100 Lots d'approximation de $100 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $50,000 soit	10,000
100 Lots d'approximation de $75 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $20,000 soit	7,500

2,279 Lots s'élevant à $522,500

CERTIFICAT

Nous certifions que nous surveillons les arrangements pour tous les tirages mensuels et semi-annuels de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, et en personne dirigé et contrôlé les Tirages eux-mêmes, et que ceux-ci sont conduits avec honnêteté, loyauté et de bonne foi envers toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir de ce certificat, avec les fac-similés de nos signatures y apposées, dans ses avis.

G. T. Beauregard
J. A. Early

BILLETS ENTIERS $10, DEMI BILLET $5, CINQUIÈME $2, DIXIÈME DE BILLET $1.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau central de la COMPAGNIE DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

S'adresser à

M. A. DAUPHIN,

Nouvelle-Orléans, Lne.

Transmettez l'argent par des ordres sur le bureau de poste, New York Exchange ou billet sur la Nouvelle-Orléans.

Enregistrez vos lettres contenant de l'argent en expédiées par l'Express.

Remarquez que

TOUS LES LOTS

—SONT—

PAYÉS EN PLEIN SUR PRÉSENTATION.

Toutes lettres sans réponse signifient un refus. Les Applications de conditions pour clubs doivent être faites au bureau de la Compagnie seulement, à la Nlle-Orléans. Pour informations écrivez à M. A. DAUPHIN,
Nlle-Orléans, Lne.

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nlle-Orléans.

No 104 RUE DU CANAL.

Vingt-huitième état annuel.

CONFORMEMENT aux dispositions de sa Charte, la Compagnie publie l'exposé suivant:

Primes reçues pendant l'année échue le 31 mai 1882, y compris les primes non acquises de l'année précédente—

Risques de feu	$361,970 34
Risques maritimes	27,993 33
Risques de rivières	18,567 02
Total des primes	$408,530 69
Moins primes non acquises	76,547 00
Primes nettes, 31 mai 1882	$331,983 69
Pertes payées	
Sur risques de feu......$63,902 00	
Sur risques maritimes. 7,711 06	
Sur risques de rivières. 7,893 06	
Taxes et dépenses, moins l'intérêt...... 13,136 78	
Réassurances et primes remboursées.... 19,103 16	
	$111,086 10
	$120,947 5
Moins jugements payés sur toutes réclamations	19,436 76
Profit	$101,510 76

Compagnie possède l'actif suivant:

Propriétés foncières	$252,676 17
1443 actions en la compagnie des Waterworks de la N-Orléans, 47.	67,734 00
Actions de banques, chemins de fer et autres actions	66,286 67
Billets garantis par hypothèque et nantissement	151,781 27
Billets à recevoir	64,170 56
Primes en voie de collection	32,652 0
Actions d'assurance	1,950 00
Actions du Vallette Dry Dock Co.	10,400 0
Actions du Levee Ste Cotton Press	1,680 00
Jugement sur billets hypothécaires	4,335 00
Argent en caisse	51,542 54
	$705,187

L'exposé ci-dessus est une copie exacte et en accord des livres de la compagnie.

PAUL FOURCHY, Président.
G. W. NOTT, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, }
Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans. }

Signé et assermenté devant moi ce 13me jour de juin 1882.

JAMES FAHEY, notaire.

A une réunion du Conseil de Direction, tenu le 13me jour de juin 1882, il a été résolu de déclarer, en plus du dividende intérêt de Dix pour cent déjà payé aux actionnaires, un nouveau dividende de VINGT-CINQ POUR CENT, sur les primes nettes participantes acquises durant l'année expirée le 31 mai 1882, payable le troisième LUNDI du mois de juillet.

DIRECTEURS.

P. MASPERO,	JNO. B. LALLANDE,
M. W. SMITH,	J. J. FERNANDEZ,
D. FATJO,	PAUL FOURCHY,
EDWARD TOBY,	CHAS. LAFFITTE,
JOHN GEDDES,	D A. CHAFFRAIX,
W. TAYLOR.	

Etat Annuel de la Compagnie d'Assurances de la Nlle-Orléans

Pour l'année expirant le 31 décembre 1882

Primes sur les incendies......$519,589 40	
Primes maritimes...... 135,501 02	
Primes de rivières...... 26,765 19—	$681,856 21
Primes acquises en 1881	97,933 10
Total des primes	$799,889 12
A déduire—	
Primes non acquises......$281,117 02	
Primes remboursées 54,502 90	
Réassurances...... 90,001 85—	395,401 80
Primes nettes acquises	$414,427 42
A...er, loyer et courtage	45,056 18
	$459,873 60
A déduire—	
Pertes de feu......$186,793 02	
Pertes maritimes...... 42,932 10	
Pertes de rivières...... 19,127 64	
Total des pertes	$251,330 36
Dépenses générales, commissions, réassurances, taxes, etc. 174,865 25—	426,204 61
Profits nets	$33,668 9
Ajouter—	
Montant au crédit de profits et pertes......$145,255 10	
Moins dividende de juillet 1882...... 25 000 00—	120,255 10
Surplus	$153,944 00
A déduire—	
Réclamations fixées, non fixées et non acquittées	46,410 96
Surplus net, 31 décembre 1882	$106,533 33

Situation le 31 décembre 1882:

VALEURS AU PRIX DU MARCHÉ.

Argent dans les banques	$90,104 79
200 bons des Etats-Unis, 4 pour cent.	230,000 00
30 bons Levee Steam Cotton Press	26,250 00
2 bons du New Orleans Pacific Railway	1,790 00
10 bons de la Louisiana Ice Manufacturing Company	10,000 00
30 bons du New Orleans Water Works	27,000 00
30 bons du New Orleans City Railroad	27,500 00
1 bon du Bottling Washington Artillerie	500 0
15 actions du New Orleans City Railroad	1,200 00
5 actions de la State National Bank	505 00
35 actions de l'Importers' Bonded Warehouse Co.	1,200 00
130 actions de la Vallette Dry Dock Company	2,000 00
1 action du New Louisiana Jockey Club	750 0
Propriétés foncières en ville	132,946 00
Billets, 1re hypothèque	115,027 66
Prêts sur demande	67,800 00
Billets garantis par nantissement	0 00
Billets à recevoir en règlement de primes	12,476 63
Primes en cours de collection	63,781 87
Dû par agents et en cours de transmission	10,645 27
Compte en suspens	716 26
Dû par compagnies d'assurances pour pertes réassurées et déterminées	17,601 14—$675,588 00

PASSIF.

Fonds capital	$500,000 00
Réserve pour primes non acquises	201,117 02
Réserve pour réclamations non déterminées	46,410 96
Dividende non réclamé	4,315 50
Dû à la Factors and Traders' Insurance Company	11,400 00
Dû à d'autres compagnies pour réassurances	5,511 72
Excédent net comme ci-dessus	106,933 33—$675,588 00

L'état ci-dessus est une copie exacte et conforme des livres de la compagnie.

J. W. HINCKS, J. TUYES,
Secrétaire. Président.

Fait et assermenté devant moi, ce 13 janvier 1883.

JAS. FAHEY, Notaire.

Nous, soussignés, dûment spécial désigné par le Conseil de Direction de la Compagnie d'Assurances de la Nouvelle-Orléans, pour évaluer l'actif de ladite Compagnie, déclarons par le présent avoir, qu'après un examen minutieux, l'évaluation du dit actif, comme il est spécifié ci-dessus, est juste et correcte.

(Signé) CHARLES T. DUGAZON,
J. ALDIGÉ,
AD. SCHREIBER.

A un meeting du Conseil de Direction tenu le 11 janvier 1883, il a été résolu de payer, sur demande, le dividende intérêt semi-annuel de cinq pour cent sur le fonds capital aux actionnaires en à leurs ayant-droit.

Nouvelle-Orléans, 13 janvier 1883.

—DIRECTEURS.—

JULES ALDIGÉ,	E. GALLY,
THEO. ESTEBENE,	CHAS. LAFITTE,
W. A. BELL,	PIERRE POYTS,
ANT. CARRIÈRE,	AD. SCHREIBER,
CHAS. T. DUGAZON,	CHAS. E. SCHMID
D. FATJO,	JULES TUYES.

16 janv—

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

Theo O'Neil vs. John Murray.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 5148. En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 9 juin 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Trois certains lots de terre, ensemble avec tous les droits, voies, servitudes et dépendances qui y appartiennent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bolivar, St-Jean, Poydras et Perdido, désignés comme lots numéros dix, onze et douze sur un plan dressé par J. F. Braun, voyer, en date du 26 mai 1877, et déposé pour référence en l'étude de C. E. Girardey, notaire, et en outre désignés par les mêmes numéros sur un plan dressé par Louis H. Pilié, anciennement voyer de ville en date du 8 décembre 1858, et déposé pour référence en l'étude de Eusèbe Bouny notaire en cette ville. Les dits lots sont contigus et mesurent chacun en pied américain conformément au dit plan trente pieds un pouce et quatre lignes de face à la dite rue Bolivar, sur une profondeur de cent vingt-deux pieds sept pouces et une ligne, entre lignes égales et parallèles.

Etant la même propriété acquise par le défendeur dans cette affaire du demandeur conformément à un acte passé pardevant James Fahey, notaire, le 7 juillet 1877.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

8 mai—8,15,22,29—5,9 juin

Edwin M. Bryant vs Mme Sarah Charles, tutrice et autres.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 8063.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Hon Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 12 mai 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Ce morceau de terre situé dans le Premier District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Magasin, Poydras, Foucher et Lafayette, et désigné par le numéro Quatre, sur un plan particulier fait par C. A. Hedin le 26 février 1853 et déposé comme le plan numéro deux cent trente cinq (235) dans le bureau de Théodore Guyol, notaire en cette ville pour qu'on s'y réfère. Le dit terrain mesure vingt-un pieds et quatre lignes de façade rue Magazine, sur environ soixante-six pieds, deux pouces de profondeur, et vingt-un pieds et quatre lignes de largeur sur la limite inférieure—le tout mesure américaine.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en un magasin en briques, No 80 rue Magasine et tous les droits, privilèges et avantages qui y appartiennent.

Saisi dans la susdite affaire.

Conditions—comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

10avril—10, 17, 24—1, 8, 17mai.

Mme Barbara Fisher, veuve de George Ullmayer, vs. Felicia Mouton.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 8209.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'encan St-Charles, dans la Rotonde de l'hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 19 mai 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent, en quelque sorte, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Quartier, Remparts, Esplanade et Bourgogne, mesurant, plus ou moins, trente deux pieds deux pouces de face à la rue Quartier sur une profondeur de cent pieds deux pouces, entre lignes parallèles.

Etant la même propriété acquise par la défenderesse dans cette affaire de Gaston A Lemate par acte passé pardevant M. T. Decrose, notaire, le 5ème jour de mars 1882.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

17 avril—17,24 1,8,15,19 mai

Mme Kate H. Shannon vs John Wicks

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 8143.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 12 mai 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Quatre terrains avec toutes les améliorations et dépendances qui s'y trouvent situés dans le Sixième District de cette ville (anciennement la paroisse Jefferson) en cet Etat et dans cette partie maintenant ou anciennement nommée "Faubourg Bouligny", dans le carré d'îlet borné par les rues Pervier, Plaquemines, Bordeaux et Lyon et désignés par les numéros dix-sept, dix-huit, dix-neuf et vingt du carré d'îlet numéro quarante-quatre sur un plan daté du 14 mars 1846 et déposé pour que l'on s'y réfère en l'étude de L. K. Lanoy, ancien notaire, en ladite paroisse Jefferson. Ces mêmes terrains sont contigus les uns aux autres et mesurent chacun trente pieds de face rue Plaquemines sur cent pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Ces terrains sont ceux qui furent acquis par le défendeur, de Mme Eliza Deshautreux par acte passé pardevant Andrew Hero, Jr., notaire, le 22 novembre 1881.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

10 avril—10,17,24 mai 1,8,12

Chas. Everett vs. Henry Meyers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 7301. En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 12 mai 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Clouet, Moralès, Bons Enfants et Feliciana; ledit lot de terre est désigné par le numéro cinq dans l'îlet numéro douze sur un plan dressé par J. L. Pilié, voyer, et déposé en l'étude de J. L. Poleck, anciennement notaire en cette ville. Ledit lot forme l'encoignure des rues Clouet et Moralès et mesure trente et un pieds un pouce et quatre lignes de face à la rue Clouet, sur une profondeur de cent cinq pieds dix pouces et six lignes et de face à la rue Moralès. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

11avr—11 18 25—mai 2 9 12

A. Denis vs. C. G. Johnson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 7791.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'Encan St. Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St. Charles, dans le Premier District de cette ville, MARDI, le 15 mai 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses, améliorations et dépendances qui s'y trouvent, situé dans le faubourg St-Mary Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Foucher, Julie et St-Joseph, et mesurant soixante-six pieds six pouces de face à la rue Tchoupitoulas, entre Julie et St-Joseph, sur une profondeur de cent soixante-deux pieds dix pouces au pied français, borné sur un côté par la propriété maintenant ou anciennement appartenant aux héritiers de Gailhern, et sur l'autre côté par la propriété maintenant ou ancien nement appartenant à G. Dubos.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

12 avril—12,19 26, 3 10 15 mai

ASSURANCES

THE MERCHANTS' MUTUAL INSURANCE COMPANY OF NEW ORLEANS.

104............Canal street............104

29th ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements of their charter, the company publish the following statement:

Premiums received during the year ending May 31, 1882 including unearned premiums of the previous year, on—

Fire risks	$361,970 34
Marine risks	27,993 33
River risks	18,567 02
Total premiums	$408,530 69
Less unearned premiums	76,547 00
Net earned premiums May 31 1882	$331,983 69
Losses paid, on—	
Fire risks......$63,902 00	
Marine risks...... 7,711 06	
River risks...... 7,893 06	
Taxes and expenses, less interests...... 13,136 78	
Reinsurances and return premiums.... 19,103 16	
	$111,086 17
	$120,947 5
Less judgments paid on all outstanding claims	19,436 76
Profit	$101,510 76

Company has the following assets:

Real estate	$252,676
1443 shares New Orleans Water Works Company, 47	67,734
Bank, Railroad and other stocks	66,286 67
Notes secured by mortgage and pledges	151,781 27
Bills receivable	64,170 56
Premiums in course of collection	32,652 0
Insurance stocks	1,950 00
Stock of Vallette Dry Dock Co.	10,400 00
Stock of Levee Steam Cotton Press.	1,680 0
Judgment on mortgage notes	4,335 0
Cash on hand	51,542
	$705,187

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the company.

PAUL FOURCHY, President.
G. W. NOTT, Secretary.

STATE OF LOUISIANA, }
Parish of Orleans, City of New Orleans, }

Sworn to and subscribed before me the 13th day of June, 1882.

JAMES FAHEY, Notary Public.

At a meeting of the Board of Directors held on the 13th day of June, 1882, it was resolved that in addition to the interest dividend of Ten Per Cent already paid to the stockholders, a further dividend of TWENTY-FIVE PER CENT on the net earned participating premiums for the year ending May 31, 1882, be paid on the third Monday of July next.

—DIRECTORS—

P. MASPERO,	JNO. B. LALLANDE,
M. W. SMITH,	J. J. FERNANDEZ,
D. FATJO,	PAUL FOURCHY,
EDWARD TOBY,	CHAS. LAFITTE,
JOHN GEDDES,	D. A. CHAFFRAIX.
S W. TAYLOR.	

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Hermann Vosse Mohr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 8342—Division A. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Emile Vosse, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

29 av—29—3 8 mai

Succession de Wm. Dougherty.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 8575—Division E. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Thomas L. Macon administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

4 mai—4, 8, 12

Succession de Mme Julia Seliger, femme de Franz Wittum.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 8441—Division E—Attendu que Emile F. Schmidt a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mme Julia Seliger femme de Franz Wittum, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

29 avril—29—3.8 mai

Succession de Christian Gerber et Christine Arnold, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 799—Division A. Avis est par le présent donné aux créanciers de ces successions et à toutes personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par l'exécutrice testamentaire dative de ces successions, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

6 mai—6, 10, 15.

Succession de Otto M. Karstendick.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 8446—Division B—Attendu que Henry S. Karstendick a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Otto M. Karstendick, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

2 mai—2 6 11

Succession de Herschel H. Haskins.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 8494—Division D. Attendu que Mme Minnie Haskins a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Herschel H. Haskins, son mari, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

2 mai—2 6 11

Succession de John Crickard

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 6947—Division A. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par P. S. Wiltz administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

1er mai—1 5 10

Succession d'Etienne Lauer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 5890—Division B. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par P. S. Wiltz, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

1er mai—1 5 10.

Succession de Henri Wray.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 7825—Division E. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par P. S. Wiltz, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

1mai—1 5 10

INSTITUTION CURTO.

Pensionnat et Externat,

Coin St Philippe et Prieur.

LES cours de Français et d'Anglais comprennent toutes les branches d'enseignement et sont confiés à des professeurs expérimentés.

Une classe de solfège et de chant, sous la direction de monsieur Curto et une classe de travaux à l'aiguille et travaux d'agrément telle que fleurs en laine, en papier, en cire sont offertes aux élèves sans prix extra.

Un cours d'Espagnol et d'Allemand a lieu à volonté. 17 oct—

Portable
Electric
Lighter

PRIX $5.00.

Appareil scientifique et économique pour l'éclairage des maisons de résidence, des bureaux, des fabriques, des mines, etc. L'appareil est complet, le courant électrique étant produit par une action chimique. Il peut servir d'après nos procédés moyennant une dépense additionnelle, pour donner l'alarme quand les voleurs pénètrent quelque part avec effraction, ou comme batterie médicale, comme sonnette d'appel ou pour allumer automatiquement le gaz au moyen de l'électricité. Quand il sonne l'alarme, le voleur est immédiatement environné de lumière; signalé par la sonnerie. On a besoin d'agents de confiance pour tous les Etats-Unis. Envoyez un timbre pour la circulaire "PORTABLE ELECTRIC LIGHT CO. 22 Water Street, Boston. Incorporée en vertu des lois du Massachusetts en décembre 1882.

"Un 'Portable Electric Lighter' pour $5 se vend seulement de toutes parts par la 'Portable Electric Light Co., 22 Water Street, Boston. C'est un appareil sûr et économique pour l'éclairage des maisons de résidence, des bureaux, etc."—Scientific American, New York, 16 décembre 1882.

22 avril—3 m. mar. J. D.

1848. 1848

Importateur du Galvanisme,

C. ROUYER,

Au coin des rues Chartres et Conti, N. O.

J'invite toutes les personnes qui veulent pour les jours de fêtes profiter d'un bon marché exceptionnel, à visiter mon grand assortiment de marchandises entièrement nouvelles que je viens de recevoir d'Europe et des premières manufactures du Nord, qui consiste en un choix des plus variés et des plus complets en dessins nouveaux, tels que Bijoux de toute sorte, montres, pendules, lunettes et pince-nez de toutes espèces, convexes et concaves, orfèvrerie d'argent et plaqué, services de tables complets, couverts Alpaca, etc., etc., etc. Articles pour restaurants, hôtels et cafés, le tout garanti 1ère qualité. Articles d'Italie en or, en argent et en plaqué.

Comme par le passé je m'occuperai de toutes réparations de montres, pendules, bijoux, orfèvrerie, etc., etc.

Ré-argenture de tous objets: Achat de diamants, vieil or et vieil argent.

Spécialité pour la location des services de table, pour dîners, soirées, mariages, etc.

Pose et change de verres de lunettes et pince-nez à prix excessivement réduits.

1 dc—64—DMarJ

Liste officielle des lettres étrangères non réclamées à la Poste de la Nouvelle-Orléans pour la semaine finissant samedi, 5 mai 1883.

Adrien Bezudé	Lorme C
Albert J	Manzoni Guiseppi
Andry John	Maille colonel
Appel Caro	Perdiant François
Barnes Phil	Pohlman H J
Badalla Bertulla	Risser L
Baptiste Joe	Rothlisberger Saml
Mallestie A	Roberts W H gal
Brandt Wm	Schwab Oscar
Beech A F	Stafford J A
Brodie Wm	Silvia Gio
Buehler Julius F	Stoltoff W W
Conea Angelo	Timmerly James
Dugan Thos S	Tosson A
Foster R J	Todd James
Georgie Michel S	Virgin F C
Hahn Friederich	Wren S W
Healy P Rev	Weir Louis Fosse
Hughes Wm Imprimeur	Wymenga Y
Jones C	Wright T
Kelley Frank	Williams Saml
Lambert Hy	Woods Jules
Landgrew John	Yeep Frank P
Lacour P	Yung Peter
Lafon Charles	

W. B. MERCHANT,
Maître de Poste.

VENTES A L'ENCAN

PAR D. E. MORPHY.

Faïence, Faïence jaune, Fourchettes et Serrures françaises.

PAR D. E. MORPHY, encanteur—MARDI, 8 mai 1883, à midi, il sera vendu à et salle d'encan, No 80 rue Magasin—

Un grand assortiment de faïence blanche et jaune, fourchettes et serrures françaises.

8 mai 8 11

MONITION.

ETAT DE LA LOUISIANE.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. No 428—A. J. Forstall contre l'Association Consolidée des Planteurs de la Louisiane—Etat de la Louisiane.—A tous ceux que cela peut concerner salut. Attendu que Bradish Johnson a acheté à une vente publique, faite par Nicholas J. Hoey, encanteur pour la paroisse d'Orléans, le 23e jour de décembre 1882, en vertu d'un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, l'un des juges de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, adressé à Nicholas J. Hoey, encanteur pour la paroisse d'Orléans, en date du 10 novembre 1882, dans l'affaire de O. J. Forstall contre l'Association Consolidée des Planteurs de la Louisiane No 428 du Docket de ladite Cour, la propriété ci-après décrite, s'est adressé, à cette Cour pour une monition ou annonce, conformément à la loi et aux sections 2370, 2371, 2372 et 2373 de l'Acte No 95, approuvé le 10 mars 1870, et contenue dans les Statuts Révisés de la Louisiane.

Avis est par le présent donné, à toutes les personnes intéressées, au nom de l'Etat de la Louisiane et de la cour civile de district pour la paroisse d'Orléans qui auraient quelque droit, titre ou réclamation à faire valoir contre la propriété ci-après décrite, par suite d'une informalité quelconque dans l'ordre, le décret ou le jugement de la cour, en vertu duquel la vente a eu lieu, ou d'une irrégularité ou illégalité quelconque dans l'estimation ou dans les annonces relativement à l'époque ou au mode de vente, ou de tout autre vice quelconque d'avoir à déduire, dans les trente jours qui suivront la date de la première insertion de cette monition dans les journaux, les raisons pour lesquelles la vente ainsi faite ne serait pas confirmée et homologuée.

A ladite vente de la propriété ci-après décrite, Bradish Johnson en est devenu l'acquéreur moyennant seize mille quatre cents dollars ($16 100) montant ainsi divisé, quatorze mille cent dollars pour le morceau de terre décrit en premier lieu et deux mille trois cents dollars pour le morceau de terre décrit en second lieu. Sur le montant ci-dessus, cinq mille quatre cent soixante six dollars et deux tiers ont été payés comptant, en monnaie courante, à la signature de la vente, en présence de Andrew Hero Jr. notaire, et des témoins, par ledit acquéreur qui représentants de l'Association Consolidée des Planteurs de la Louisiane, pour le reste du prix ledit acquéreur a fait et fourni trois billets à ordre tirés par lui, à son propre ordre et par lui endossés datés Nouvelle-Orléans, Lne. le vingt-troisième jour de décembre 1882, tous trois portant intérêt au taux de 8 0/0 par an, à partir de leur date jusqu'à parfait paiement, et payables: l'un pour la somme de cinq mille quatre cent soixante-six dollars et deux tiers, un an après sa date; un autre, pour la somme de quinze cents dollars et le troisième pour la somme de trois mille neuf cent soixante-six dollars et deux tiers, ces deux derniers payables à deux ans après leur date.

Description de la propriété telle qu'elle apparaît de l'acte de vente enregistré au bureau des Aliénations, le dixième jour de février 1883 et conservé aux archives du greffe de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, le vingt troisième jour de mars 1883.

Une certaine habitation, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, sucrerie, moulin, machines, accessoires, chaudières, appareils, mulets, chevaux, bestiaux, wagons, charrettes, instruments aratoires et tous articles mobiliers y appartenant et employés pour l'exploitation de ladite habitation ainsi que tous droits, servitudes et privilèges qui y sont attachés. La dite habitation est située dans la paroisse St Charles, Etat de la Louisiane, rive droite du fleuve Mississippi à une distance d'environ vingt sept milles au dessus de la ville de la Nouvelle-Orléans et se compose des terrains suivants savoir: Une certaine portion de terre, mesurant quinze arpents de face au fleuve Mississippi, sur une profondeur à la ligne supérieure de cinquante-deux arpents et à la ligne inférieure de soixante-dix-huit arpents, bornée à la ligne supérieure par la propriété appartenant autrefois à N. C. Delery connue maintenant comme Hahnville, et à la ligne inférieure, par la propriété autrefois appartenant à H. Zeringue, et maintenant appartenant à la paroisse St Charles. 2. Une autre portion de terre mesurant deux arpents deux tiers de face au fleuve Mississippi sur la profondeur ordinaire de quarante arpents bornée d'un côté par la propriété ayant autrefois appartenu ou appartenant maintenant à André Dorvin, et de l'autre côté par la propriété ayant appartenu autrefois à N. C. Delery, et maintenant connue comme Hahnville.

Bureau du greffier, Nouvelle-Orléans, 27 mars 1883.

(Signé) F. A. MONROE, Juge
(Signé) R. A. LUMINAIS, Député-greffier.

Pour copie conforme:
GEO. P. CAZELAR, Député-greffier.

7 av—7,11,14,20,29 5 8 mai

VENTES PAR LE CONSTABLE.

W. H. Foote et als vs August Nelson.

QUATRIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans—No 7 262—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Chas G. Ogden, juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, dans mon entrepôt, No 900 rue Magasine, le SAMEDI, 19 mai 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un cheval, Voiture (Hardig Coach No 1), moins une roue qui manque.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant sur les lieux.

T. M. HEATHERTON,
8 mai—8.13.19 Constable.

Mme John Voelkel vs J. B. Barnes.

QUATRIÈME COUR DE CITÉ de la Nlle-Orléans, No 7289—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Chas G. Ogden, juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à mon entrepôt No 900 rue Magasine, MARDI, 8 mai 1883, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un lot de meubles, conformément à un inventaire déposé en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

T. M. HEATHERTON,
27 av—27,3,8 mai Constable.

Mme Rosalie Levy, épouse de Abraham Levy, autorisée, &c., vs Chas. Menengiesser, la même vs le même, la même vs le même, la même vs le même.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans, Nos 4448, 4449, 4450 et 4451.—En vertu de quatre writs de fieri facias, à moi adressés par l'Honorable F. K. Skinner, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans les affaires ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse St-Charles, dans la rotonde de l'Hotel St-Charles, en cette ville JEUDI le 31e jour de mai 1883 à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Une bâtisse en bois à un étage située sur un terrain appartenant à la plaignante, dans l'îlet borné par le Chemin Public, les rues Jumonville, Peniston et Delery, dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans.

Saisi dans les affaires ci-dessus numérotées.

Conditions—Comptant sur les lieux.

ROGER MURPHY,
1er mai—1,8,15,22,31 Constable.

Léon Feliman vs Jno S. Barnes.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA NLLE-Orléans, No 4126—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable E. K. Skinner juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente, à l'encan à mon entrepôt rue Tchoupitoulas, près le coin Girod, SAMEDI le 12 mai 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de chandeliers, installations de gaz, globes, pumps, etc., etc., conformément à un inventaire déposé à mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

ROGER MURPHY,
2mai—2,7.12 Constable.

Mme R. M. Noble vs A. DeJones.

QUATRIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans.—No 7 201.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon Chas G. Ogden, juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan à mon entrepôt No 900 rue Magazine, entre Thalia et l'Avenue de la Louisiane, MERCREDI le 16 mai 1883, à midi—une machine à coudre (New Home)

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions comptant sur les lieux.

T. M. HEATHERTON,
5 mai—5,13.16 Constable.

L'UNION FRANÇAISE.

Bulletin du Bureau de Placement.

Travailleurs Inscrits:

Cultivateurs, Vignerons, Jardiniers, Journaliers, Teinturiers, récemment arrivés de France.

S'adresser, verbalement ou par lettre, au siège de la Société, rue des Remparts, près Dumaine, de 9 heures du matin à 3 P. M.

Nota-Bene—Les travailleurs annoncés comprennent ceux qui sont déjà parmi nous et ceux qui nous sont signalés par la Société Française de Bienfaisance de New York.

Tous nos renseignements sont fournis gratis.

9fév—1an MaD

COMPAGNIE D'ASSURANCE DU SUD

(DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

(Southern Insurance Company of New Orleans.)

Bureau, 31 rue du Camp,

Entre Commune et Gravier.

CAPITAL - - - - - $300,000

ERNEST MILTENBERGER..........Président
E. GALLY..........Vice-Président
SCOTT McGEHEE..........Secrétaire

DIRECTEURS:

Emile L. Carrière,	Louis Bush,
J. J. Gidiere,	G. P. Harrison,
B. F. Chambers,	D. Fatjo,
Gilbert H Green,	H. E. Shropshire
M. Schwabacher,	J A Dessalles,
J. A. Lafaye,	J. H. Menge,
John T. Moore, jr,	P. A. Villeré
Adolph Meyer,	Geo. H. Dunbar
E. L. Forstall,	F. G. Ernst,
Joseph David	I. Scherck
D A. S. Vaught,	I. Beltran,
L. Lecassagne,	Henry Lehmann
Thos. J. Woodward.	

L'attention des assurés est respectueusement appelée sur les avantages que leur offre cette Compagnie, savoir:

1° Elle assure contre l'incendie et les désastres de rivières et de mers aux taux les plus modérés courants et de tarif.

2° Le fonds-capital ne porte un intérêt que de six (6) pour cent par an qu'il peut facilement obtenir par des placements, n'exigeant pas ainsi, pour le payer, qu'il soit rien déduit des profits des affaires de la Compagnie—un grand avantage, attendu que la moitié desdits profits échoit aux assurés, à titre de ce qui est donné l'explication plus bas.

3° En outre de l'escompte comptant qu'il est d'usage d'accorder, la Compagnie distribue, à la fin de chaque année fiscale,

CINQUANTE (50) POUR CENT

de ses profits nets "pro rata" parmi TOUS les assurés, sur le montant des primes acquittées.

20 nov—6mDJ